

Les Associations Turbiasques

Associations culturelles

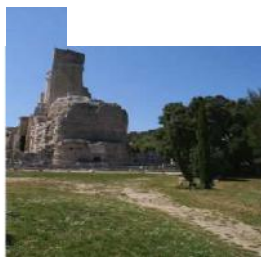
Les Amis du Trophée



Objectifs et activités de l'association

- Engager toutes actions de nature à promouvoir le site, la connaissance, l'histoire et la protection du Trophée des Alpes ;
- Promouvoir toutes initiatives permettant la mise en valeur du Trophée dans son environnement urbain, culturel et touristique par des visites, concerts, conférences, manifestations, évocations romaines...
- Prêter notre concours à toute activité menée par les services compétents du Centre des Monuments Nationaux ;
- Faciliter l'accès des lieux aux habitants de La Turbie.

Sous l'impulsion d'un bureau composé de 12 membres, présidé par Madame Hélène Grouelle, assisté d'un comité scientifique, l'association a déjà à son actif diverses manifestations. A savoir, l'organisation tous les deux ans d'une **Journée Romaine** avec l'intervention de nombreux intervenants spécialisés en archéologie expérimentale, de conférences, de contes pour la jeunesse, de soirées musicales, d'expositions, de visites commentées du monument et la promotion de l'itinéraire romain transfrontalier « Via Julia Augusta ».



Son objectif principal aujourd'hui est de lancer une campagne d'adhésion auprès de la population de La Turbie, des communes limitrophes et de la Principauté de Monaco, afin de mieux faire connaître l'association, lui donner ainsi plus de poids, un nouvel essor et porter plus loin la renommée du Trophée des Alpes, élément essentiel du patrimoine romain des Alpes-Maritimes.



De même, afin de soutenir l'association le bureau a décidé la création d'un comité d'honneur composé de membres éminents des sphères scientifique, culturelle et institutionnelle.

Contacts

Mme Hélène GROUSELLE (*Présidente*) au 06 19 05 02 66

Courriel : hgrouelle@cegetel.net

Mme Michèle BERTOLA (*Secrétaire*)

Courriel : palacetu@wanadoo.fr

Adhésion

L'association est ouverte à tous les habitants de La Turbie et aux personnes portant de l'intérêt au Trophée et à sa promotion.

Pour une cotisation annuelle de 10 € seulement, nos adhérents profitent toute l'année de l'accès libre au Trophée, ainsi qu'au magnifique parc qui l'entoure, offrant ainsi la possibilité d'y savourer quelques instants de vraie beauté et de sérénité.

INSCRIVEZ-VOUS EN IMPRIMANT LE BULLETIN CI-APRES !

BULLETIN D'ADHESION

Les Amis du Trophée

La carte de membre est strictement personnelle et annuelle (du 1er janvier au 31 décembre).

Les bulletins d'adhésion (accompagnés de votre règlement et d'une photo d'identité) sont à adresser par chèque à l'ordre de « Association Les Amis du Trophée », au trésorier :

Mme Annick Champion, 241 Chemin du Serrier 06320 La Turbie, ou à déposer au guichet d'accueil de la Mairie de La Turbie. Votre carte d'adhérent vous y attendra rapidement.

Pour adhérer à l'association, il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous (toutes les mentions avec * sont obligatoires)

Nom* _____

Prénom* _____

Adresse* _____

Téléphone* _____ Adresse email _____

Cotisation (cocher la case correspondante)

- | | | | |
|--------------------------|----------------------------------|------------------------------|---------|
| <input type="checkbox"/> | Cotisation individuelle annuelle | 10€ | |
| <input type="checkbox"/> | Cotisation couple annuelle | 15€ | |
| <input type="checkbox"/> | Membre bienfaiteur : | 30 € et au-delà (à préciser) | _____ € |

La carte nominative qui vous sera délivrée vous donnera droit, sur présentation, à l'accès libre au Trophée aux jours et heures d'ouverture habituels durant l'année en cours (entrée gratuite pour les moins de 18 ans) et à un tarif préférentiel pour les concerts organisés par l'association ARS VIVA sur le site du Trophée des Alpes (sauf concert dînatoire).

Retrouvez toute l'actualité de l'association sur Facebook

Renouvellement d'adhésion : après règlement de la cotisation auprès de la Mairie ou par courrier, le nouveau timbre annuel vous sera retourné.

Bienvenue parmi nous !



HORAIRES DU TROPHEE DES ALPES

Ouvert tous les jours sauf le Lundi
- 19 mai au 20 septembre : 9h30-13h00 et 14h30-18h30
- 21 septembre au 18 mai : 10h00-13h30 et 14h30- 17h00
Fermé 1er janvier, 1er mai, 1er et 11 novembre, 25 décembre
Horaires sous réserve